

Bordereau attestant l'exactitude des informations - MARSEILLE - 1303 - Actes des sociétés (A) -
Dépôt le 02/08/2024 - 19198 - 1991 B 00721 - 782 855 696 - 13 HABITAT

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 janvier 2019

ADMINISTRATEURS PRESENTS :

- Monsieur Lionel ROYER-PERREAUT, Président
- Monsieur Bruno GENZANA, Vice-Président
- Monsieur Bernard ALLEGRE
- Madame Marie BAGLIERI
- Madame Danielle BLANCHARD
- Monsieur Louis BOCCA
- Monsieur Julien BOIS
- Madame Soraya BOUSMAHA
- Madame Sylvie CARREGA
- Madame Martine CORSO
- Monsieur Kader GASMI
- Madame Valérie GUARINO
- Madame Marie-Madeleine GHIO
- Monsieur Jean-Paul GUILBERT
- Madame Annie AMAR
- Monsieur Patrice CHEILLAN
- Madame Nathalie RODRIGUEZ
- Madame Yvette ROCHETTE
- Monsieur Michel ROUX
- Monsieur Patrick RUE

ADMINISTRATEURS REPRESENTES :

- Monsieur MIRON, pouvoir donné à M. ROYER-PERREAUT
- Madame CHABAUD, pouvoir donné à Mme GARINO
- Monsieur GAZAY, pouvoir donné à Mme GHIO

ASSISTAIENT A LA SEANCE A TITRE CONSULTATIF :

- Monsieur Eric TAVERNI, Directeur Général
- Monsieur Marc MONDON, Secrétaire au Comité d'Entreprise
- Monsieur HATET, Commissaire aux Comptes

ETAIENT EXCUSES

- Monsieur Dominique BERGE, Chef du Service Habitat, représentant M. le Préfet de la Région Provence Alpes Côte d'Azur, Préfet des Bouches-du-Rhône, et M. le Directeur Départemental du Territoire et de la Mer conformément aux dispositions de l'article R. 421-21 du Code de la Construction et de l'Habitation.



OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT

ELECTIONS DES REPRESENTANTS DES LOCATAIRES DU 14 DECEMBRE 2018

**DESIGNATION DE NOUVEAUX ADMINISTRATEURS AU SEIN :
DU BUREAU (ARTICLE R 421-12)
DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS (ARTICLE R 441.9-III DU CCH)
DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES
DE LA COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOCAUX ASSOCIATIFS ET COMMERCIAUX**

Le Conseil d'Administration,

Vu le résultat des dernières élections des représentants des locataires au C.A. de 13 Habitat et conformément à l'article R 421.7 du C.C.H.,

Après avoir pris connaissance du rapport n° **CA-19.002** ci-annexé et après en avoir délibéré,

A l'unanimité des présents et représentés

PROCEDE aux désignations ci-après :

- **M. GUILBERT Jean-Paul**, administrateur, représentant des locataires, est élu (e) membre du Bureau,
- **M. GUILBERT Jean-Paul**, administrateur, représentant des locataires, est élu (e) membre de la Commission d'Attribution des Logements,
- **Mme AMAR Annie**, administrateur est élu (e) membre de la Commission d'Appel d'Offres, Titulaire
- **Mme BAGLIERI Marie**, administrateur est élu (e) membre de la Commission d'Appel d'Offres, Suppléant
- **M. CHEILLAN Patrice**, administrateur est élu (e) membre de la Commission d'Attribution des Locaux Associatifs et Commerciaux

Extrait certifié conforme,

Marseille, le 10 janvier 2019

Le Directeur Général



Eric TAVERNI

Le Directeur Général certifie le caractère exécutoire de la présente délibération dûment publiée au procès-verbal des séances du Conseil d'Administration et transmise à M. le Préfet qui l'a réceptionnée le : 10 janvier 2019

Le Directeur Général



Eric TAVERNI



Rapport au Conseil d'administration

Conseil d'administration du :

9 janvier 2019

Rubrique : Direction Générale

Rapport N° : CA-19.002

Présentation

Elections des représentants des locataires du 14 décembre 2018

Désignation de nouveaux administrateurs au sein :

- du Bureau (article R 421-12)
- de la Commission d'Attribution des logements (article R 441.9-III du CCH)
- de la Commission d'Appel d'Offres
- de la Commission d'Attribution des Locaux Associatifs et Commerciaux

Rapport soumis à la décision du Conseil d'Administration

Proposition soumise au Conseil

Le Conseil d'Administration,

Vu le résultat des dernières élections des représentants des locataires au C.A. de 13 Habitat et conformément à l'article R 421.7 du C.C.H.,

Après avoir pris connaissance du rapport ci-annexé et après en avoir délibéré, procède aux désignations ci-après :

- **M. GUILBERT Jean-Paul**, administrateur, représentant des locataires, est élu membre du Bureau,
- **M. GUILBERT Jean-Paul**, administrateur, représentant des locataires, est élu membre de la Commission d'Attribution des Logements,
- **Mme AMAR Annie**, administrateur est élue membre de la Commission d'Appel d'Offres, - Titulaire
- **Mme BAGLIERI Marie**, administrateur est élue membre de la Commission d'Appel d'Offres - Suppléant
- **M. CHEILLAN Patrice** administrateur est élu membre de la Commission d'Attribution des Locaux Associatifs et Commerciaux

CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 9 JANVIER 2019

Objet : Elections des représentants des locataires du 14 décembre 2018 - Désignation de nouveaux administrateurs ou représentants de locataires : au Bureau, à la Commission d'Attribution des Logements, à la Commission d'Appel d'Offres et au Jury de concours.

Le renouvellement des 4 représentants des locataires au sein du Conseil d'Administration de 13 Habitat est intervenu le 14 décembre 2018 suite aux dernières élections des représentants de locataires.

Conformément à l'article R 421.7 du C.C.H. (5^e) en vigueur, les personnes élues sont membres de ce Conseil dès le dépouillement du scrutin.

De fait, d'autres personnes qui siégeaient antérieurement mais non réélues à l'occasion de ce scrutin, sont amenées à cesser leurs fonctions.

Le Conseil d'Administration est donc invité à désigner le nouveau représentant des locataires ou un autre administrateur dans chacune des instances visées en objet, étant précisé que conformément aux articles R 421.12 et 441.9 (III) du C.C.H., un représentant des locataires est membre de droit du Bureau et de la Commission d'Attribution des logements.

1°- BUREAU

Monsieur GUILBERT Jean-Paul, administrateur, représentant des locataires, est élu.

2° - COMMISSION D'ATTRIBUTION DES LOGEMENTS

Monsieur GUILBERT Jean-Paul, administrateur, représentant des locataires, est élu.

3° - COMMISSION D'APPEL D'OFFRES

Sont élues :

Titulaire

Madame AMAR Annie

Suppléant

Madame BAGLIERI Marie

4° - Commission d'Attribution des Locaux Associatifs et Commerciaux

Monsieur CHEILLAN Patrice, administrateur, représentant des locataires, est élu.

*

*

*

Le Conseil d'Administration est invité à approuver le contenu de la proposition figurant en page de présentation du rapport.